

Encadrer le Télétravail pour mieux le vivre

Consciente que la Qualité de Vie au Travail est un enjeu primordial dans notre société moderne, la CFDT a signé en avril 2018 le premier accord QVT ASF intégrant notamment le recours au télétravail.

LES SALARIÉS PLUS PRODUCTIFS EN TÉLÉTRAVAIL



Il nous semble donc primordial d'encadrer plus précisément sa mise en place. C'est pourquoi, la CFDT vient de demander à la Direction l'ouverture d'une négociation sur le Télétravail.

REPRISE DU TRAVAIL



La crise sanitaire que nous traversons aura au moins eu pour effet de pouvoir tester à grande échelle ce mode de travail. Même s'il est indéniable que cette évolution du travail a de nombreux avantages (tant pour les salariés que pour l'entreprise), ces deux mois de confinement ont démontré que l'organisation du Télétravail n'est pas si simple.

LA CFDT CONTINUE À DÉFENDRE VOS DROITS

